



**HAUTE-SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°74-2021-288

PUBLIÉ LE 20 DÉCEMBRE 2021

# Sommaire

## **74\_Préf\_Préfecture de Haute-Savoie / Pôle accueil courrier**

74-2021-12-17-00002 - Arrêté n° PAC74-2021-005 portant composition de la commission départementale des valeurs locatives (CDVL) de la Haute-Savoie (3 pages)

Page 3

74\_Préf\_Préfecture de Haute-Savoie

74-2021-12-17-00002

Arrêté n° PAC74-2021-005 portant composition  
de la commission départementale des valeurs  
locatives (CDVL) de la Haute-Savoie



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale des finances publiques  
de la Haute-Savoie**

**Le préfet de la Haute-Savoie**

Annecy, le 17/12/2021

Chevalier de la légion d'honneur  
Chevalier de l'ordre national du mérite

**Arrêté n° PAC74-2021-005**

portant composition de la commission départementale des valeurs locatives (CDVL)  
de la Haute-Savoie

VU le code général des impôts, notamment son article 1650 B ;

VU l'annexe II au code général des impôts, notamment ses articles 371 ter I à 371 ter K ;

VU la délibération n° CD-2021-048 du 26/07/2021 du conseil départemental de la Haute-Savoie portant désignation des représentants du conseil départemental auprès de la commission départementale des valeurs locatives du département de la Haute-Savoie et de leurs suppléants ;

VU la lettre du 29/11/2021 de l'association départementale des maires procédant à la désignation des représentants des maires et des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre auprès de la commission départementale des valeurs locatives du département de la Haute-Savoie ainsi que de leurs suppléants ;

VU l'arrêté n°PAC74-2021-004 du 17/12/2021 portant désignation des représentants des contribuables au sein de la commission départementale des valeurs locatives du département de la Haute-Savoie ainsi que de leurs suppléants, après consultation de la chambre de commerce et d'industrie de la Haute-Savoie en date du 15/09/2021, de la chambre des métiers et de l'artisanat de la Haute-Savoie en date du 15/09/2021, des organisations d'employeurs au niveau interprofessionnel les plus représentatives et des organisations représentatives des professions libérales du département de la Haute-Savoie en date du 15/09/2021 ;

Considérant que la liste des membres de la commission départementale des valeurs locatives du département de la Haute-Savoie, autres que les parlementaires et les représentants de l'administration fiscale, doit être arrêtée par le représentant de l'État ;

Rue du 30<sup>ème</sup> régiment d'infanterie  
BP 2332 - 74034 Annecy cedex  
Tel : 04 50 33 60 00  
Mél : sgc-direction@haute-savoie.gouv.fr  
<http://www.haute-savoie.gouv.fr/>

-1-

Préfecture labellisée Qual-e-Pref  
depuis le 18 décembre 2019.  
Modules 1 et 7 : Relation générale avec  
les usagers & Communication  
d'urgence en cas d'événement majeur



Considérant que le nombre de sièges à pourvoir pour les représentants du conseil départemental au sein de la commission départementale des valeurs locatives s'élève à 2 ;

Considérant que le nombre de sièges à pourvoir pour les représentants des maires est de 4 ;

Considérant que le nombre de sièges à pourvoir pour les représentants des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre est de 4 ;

Considérant que le nombre de sièges à pourvoir pour les représentants des contribuables s'élève à 9 ;

Considérant qu'il y a lieu de fixer la liste des membres de la commission départementale des valeurs locatives du département de la Haute-Savoie dans les conditions prévues aux articles 371 ter I à 371 ter K de l'annexe II au code général des impôts susvisé ;

## ARRETE

### ARTICLE 1<sup>ER</sup> :

La commission départementale des valeurs locatives du département de la Haute-Savoie est composée comme suit :

#### AU TITRE DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL :

| Titulaires          | Suppléants                |
|---------------------|---------------------------|
| LHULLIER Myriam     | MAURIS Odile              |
| VERDONNET Christian | TEPPE-ROGUET Marie-Claire |

#### AU TITRE DES REPRÉSENTANTS DES MAIRES :

| Titulaires      | Suppléants          |
|-----------------|---------------------|
| COUTIN Michel   | CATHELINEAU Cyril   |
| ANTOINE Patrick | BENOIT Florent      |
| TARAGON Sylvie  | PERNAT Marie-Pierre |
| DAVIET Roland   | DEMOLIS Cyril       |

#### AU TITRE DES REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE A FISCALITÉ PROPRE :

| Titulaires          | Suppléants             |
|---------------------|------------------------|
| MUSARD Jean-Paul    | BOUCHET Jean-Marc      |
| WALKER James        | VALLI Stéphane         |
| TERRIER Jean-Claude | MEHDI Amine            |
| MUGNIER Séverine    | MERCHEZ-BASTARD Alexia |

AU TITRE DES REPRÉSENTANTS DES CONTRIBUABLES :

| Titulaires               | Suppléants            |
|--------------------------|-----------------------|
| MONOD Grégory            | DUPESSEY Carole       |
| MICHAUD Isabelle         | DUFOUR Annie          |
| ETIENNE Eddi             | DUPAIN Laurent        |
| FLANQUART Pierre-Étienne | PLANQUE Corinne       |
| CARTIER Marie-France     | BAYLE Marie-Dominique |
| CHAUVIN Alain            | CORIOU Christophe     |
| BARATON Richard          | FALCOMATA André       |
| ALBORINI Gérard          | DECAESTEKER Brigitte  |
| CACHAT Gilles            | LACHAT Delphine       |

**ARTICLE 2 :**

Le Secrétaire général et le Directeur départemental des finances publiques de la Haute-Savoie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Les membres de la commission départementale des valeurs locatives du département de la Haute-Savoie sont réunis à l'initiative du Directeur départemental des finances publiques.

**ARTICLE 3 :**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Savoie.

Le préfet



Alain ESPINASSE